MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITE MARIE ET LOUIS PASTEUR

1 rue Claude Goudimel - 25030 BESANCON Cedex

CAMPUS UNIVERSITAIRE LES HAUTS DU CHAZAL

CONSTRUCTION D'UNE PLATEFORME

DE SIMULATION NUMERICUM SANTE

Dossier de Consultation des Entreprises

D.P.G.F.
Lot N°11 REVETEMENTS DE SOLS DURS



Architecte mandataire :

EMMANUEL BEAUDOIN & LIONEL MILANI ARCHITECTES

26, rue Bersot - 25000 BESANCON

T. 03 81 83 47 58 - Email : contact@milanibeaudoin.com

Bureaux d'Etudes :

CEI (BET Economie - VRD - OPC - DET)

1b route de Marchaux 25000 BESANCON - contact@cei-ingenierie.fr

FDI (BET Structure)

15 rue de Lyon 25720 BEURE - contact@fdi-bet.fr

BELLUCCI (BET thermiques + Fluides + Elec + SSI)

4 rue du gay 25220 CHALEZEULE - contact@bet-bellucci.com

Frederic Poirrier (BET Acoustique)

49 rue Bersot 25000 BESANCON - fredericpoirrier@orange.fr

INDICES / OBSERVATIONS

Indice	Date	Observations
0	octobre 2026	

	Désignation	U	Q	PU HT en €	Total HT en €
2	**DESCRIPTION DES OUVRAGES**				
2.1	**Travaux préparatoires**				
2.1-1	Système d'isolation phonique type Soukaro 3R ou techniquement équivalent *Localisation :* *Selon plans et indications de l'architecte : Tous niveaux confondus : dans l'ensemble des locaux carrelés*	m²	294,94		
2.1-2	Chapes adhérente au mortier de ciment (support d'étanchéité de douches) *Localisation :* *Selon plans et indications de l'architecte : R+1 : Au droit des Douches*	m²	11,71		
2.1-3	Plus-value pour réservation et forme de pente intégrée *Localisation :* *Selon plans et indications de l'architecte : R+1 : Au droit des Douches*	m²	11,71		
2.1-4	Ragréage P3 *Localisation :* *Selon plans et indications de l'architecte : Tous niveaux confondus : pour l'ensemble des locaux carrelés*	m²	294,94		
2.1-5	Étanchéité de plancher sous carrelage suivant procédé SCHLUTER KERDI 200 SEPI ou techniquement équivalent, y compris relevés et traitements périphériques / seuils spécifiques *Localisation :* *Selon plans et indications de l'architecte : R+1 : dans les Douches (hors Douche de la Chambre SIM13)*	m²	81,56		
2.1-6	Système d'étanchéité liquide (SEL) sous revêtement de sol exposés à l'eau *Localisation :* *Selon plans et indications de l'architecte :* *- RDC : dans l'emprise de la Sous-station & Sas contigu + local CTA + URG01 Espace ambulance-hélicoptère : sur une zone de 4.00 x 4.00 m au droit de la douche de décontamination* *- R+1 : dans l'emprise du local Ménage + de la Douche de la Chambre SIM13* *- R+2 : dans l'emprise du local Ménage*	m²	74,15		
2.1-7	Relevés de système d'étanchéité liquide sur planchers intermédiaires et parois verticales de locaux intérieurs *Localisation :* *Selon plans et indications de l'architecte :* *- RDC : en périphérie de la Sous-station & du Sas contigu* *- R+1 : en périphérie du local Ménage + de la Douche de la Chambre SIM13* *- R+2 : en périphérie du local Ménage*	ml	62,80		
2.1-8	Système de protection à l'eau (SPEC) sous revêtement mural exposés à l'eau *Localisation :* *Selon plans et indications de l'architecte : R+1 : sur parois en périphérie de la Douche de la Chambre SIM13*	m²	22,40		
2.1-9	Système de protection à l'eau (SPEC) sous panneaux muraux - Parois *Localisation :* *Selon plans et indications de l'architecte : R+1 : sur parois en*	m²	62,34		

Désignation	U	Q	PU HT en €	Total HT en €
...Suite de "2.1-9 Système de protection à l'eau (SPEC) sous panneaux..." périphérie des Douches (hors Douche de la Chambre SIM13)				
2.2 **Carrelage**				
2.2-1 Carrelage grès cérame - Classement requis U4 P4 E3 C2 - Format 60 x 60 cm - Pose collée *Localisation :* *Selon plans et indications de l'architecte : RDC : dans le Hall + le palier bas de l'escalier*	m²	36,48		
2.2-2 Plinthes droites assorties au revêtement de sols grès cérame 60 x 60 *Localisation :* *Selon plans et indications de l'architecte : RDC : en périphérie des locaux précédents (hors contremarche de l'escalier)*	ml	21,94		
2.2-3 Carrelage grès cérame - Classement requis U4 P4 E3 C2 - Format 30 x 30 cm - Pose collée *Localisation :* *Selon plans et indications de l'architecte :* *- RDC : dans l'ensemble des locaux intérieurs, y compris dans l'emprise des placards non aménagés de l'Espace ambulance-hélicoptère URG01 ; hors Hall et cage d'escaliers* *- R+1 : dans les Vestiaires + les WC et Douches attenants* *- R+2 : dans les WC*	m²	200,39		
2.2-4 Carrelage grès cérame - Classement requis U4 P4 E3 C2 - Antidérapant PN12 / PC6 - Format 30 x 30 cm - Pose collée *Localisation :* *Selon plans et indications de l'architecte :* *- R+1 : dans les Douches + Vestiaires et WC attenants*	m²	58,07		
2.2-5 Plinthes droites assorties au revêtement de sols grès cérame 30 x 30 *Localisation :* *Selon plans et indications de l'architecte : RDC, R+1 et R+2 : en périphérie des locaux précédents en carrelage 30 x 30*	ml	199,77		
2.3 **Panneaux d'habillages muraux**				
2.3-1 Panneaux muraux d'habillage de type VIPANEL des Ets ROTH ou équivalent *Localisation :* *Selon plans et indications de l'architecte : sur l'ensemble des parois des locaux suivants :* *- RDC : dans le WC* *- R+1 : dans les Vestiaires + les WC et Douches attenants* *- R+2 : dans les WC*	m²	194,59		
2.4 **Siphons et caniveaux de sol**				
2.4.1 Caniveaux et siphons avec reprise d'étanchéité				
2.4.1-1 Siphon en acier inoxydable avec reprise d'étanchéité, de dimensions 15 x 15 cm, de type SCHLUTER KERDI DRAIN (impératif pour respect du procédé d'étanchéité SCHLUTER KERDI 200 SEPI) ou techniquement équivalent si un autre procédé d'étanchéité est mis en oeuvre *Localisation :* *Selon plans et indications de l'architecte : R+1 : dans les Douches (hors Douche de la Chambre SIM13)*	u	4		
2.4.1-2 Siphon en acier inoxydable avec reprise d'étanchéité, de dimensions 20 x 20 cm, à sortie verticale, rosette standard	u	1		

Désignation	U	Q	PU HT en €	Total HT en €
...Suite de "2.4.1-2 Siphon en acier inoxydable avec reprise d'étanchéi..." *Localisation :* *Selon plans et indications de l'architecte : RDC : URG01 Espace ambulance-hélicoptère : au droit de la douche de décontamination*				
2.5 **Divers travaux**				
2.5-1 Profils de transition entre 2 revêtements *Localisation :* *Selon plans et indications de l'architecte : Tous niveaux confondus : au droit des BP entre 2 locaux avec revêtements de sols différents, notamment BP donnant sur les Sanitaires, Vestiaires, cage d'escaliers et locaux Ménage*	ml	10,80		
2.5-2 Plan de réservation et fourniture de cadre de tapis brosse 100 x 120 cm au lot Gros-oeuvre, pour façon de décaissé et intégration dans le dallage *Localisation :* *Selon plans et indications de l'architecte : RDC/R+1 : pour le tapis intégré dans le dallage du Sas d'accès au Vide sanitaire*	u	1		
2.5-3 Plan de réservation et fourniture de cadre de tapis brosse 160 x 120 cm au lot Gros-oeuvre, pour façon de décaissé et intégration dans le dallage *Localisation :* *Selon plans et indications de l'architecte : R+2 : pour le tapis à intégrer dans la dalle au droit de l'accès extérieur à l'Accueil*	u	1		
2.5-4 Façon de décaissé pour cadre de tapis brosse, de 150 x 120 cm *Localisation :* *Selon plans et indications de l'architecte : RDC : pour le tapis intégré dans le carrelage dans le Hall*	u	1		
2.5-5 Tapis de sol encastré (passage intensif) *Localisation :* *Selon plans et indications de l'architecte : selon dimensions des décaissés ci-avant :* *- RDC : dans le Hall* *- RDC/R+1 : dans le Sas du Vide sanitaire* *- R+2 : à l'Accueil*	m²	4,92		

Récapitulatif

	Montant HT	TVA (20,00%)	Montant TTC	Page
Total Lot N°11 REVETEMENTS DE SOLS DURS				